



CHARTE DE BONNE CONDUITE

Face à une situation sanitaire aussi inédite, l'objectif de cette charte est d'encadrer le déroulement de l'évènement « Les coureurs ont du cœur ». La communauté de RunInDouai, le Douai Sin Athlétisme sont les organisateurs de cette opération promotionnelle.

Chaque participant de l'évènement « Les coureurs ont du cœur » s'engage à :

1. Respecter toutes les règles du déconfinement en vigueur dans son département.
2. Pratiquer l'activité choisie (course, marche, randonnée, vélo, roller...) en respectant les règles de distanciation physique ainsi que les gestes barrières.
3. Réaliser l'activité dans un rayon de 100 kilomètres maximum autour de son lieu de résidence.
4. Réaliser l'activité avec maximum 9 personnes et en respectant une distance de 10 mètres entre chacune des personnes pour le vélo et le jogging.
5. Respecter les arrêtés municipaux correspondant à son lieu d'exercice. Ne pas pratiquer son activité sur des zones fermées au public et respecter les tranches horaires autorisées sur sa commune.
6. Respecter le code de la route.
7. Être en bonne condition physique et avoir l'habitude d'effectuer régulièrement des activités physiques sur les distances choisies.
8. Ne pas participer à l'activité si vous présentez les symptômes du Covid-19 au moment de l'évènement ou dans les 15 jours qui la précède. Si un doute subsiste vous pouvez consulter le site gouvernemental lié au COVID-19 <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
9. Exercer son activité choisie sous sa propre responsabilité. L'évènement « Sportons ensemble Douai » est une opération solidaire. Ce n'est pas une manifestation sportive ou une compétition classique. Le chronomètre sera visible à titre informatif.
10. N'engager aucune poursuite contre les organisateurs de l'évènement « Sportons ensemble Douai » en cas de dommage qu'il soit physique, matériels ou judiciaires.
11. Posséder une assurance responsabilité civile couvrant tout dommage qu'il pourrait subir ou causer à un tiers durant l'opération « Les coureurs ont du cœur ».
12. Avoir lu et accepter le contenu de cette charte et le règlement des "coureurs ont du cœur" avant de valider son engagement.

Romain BRISEBARD & Sébastien Bertrand, rédacteurs